

## Renseignements concernant l'adhésion<sup>(1)</sup>

Vous pouvez également adhérer en ligne : [fcpe.asso.fr](http://fcpe.asso.fr)

L'adhésion à la FCPE est individuelle

Étiez-vous adhérents l'année dernière ?  Oui  Non

### Les parents

Merci d'écrire lisiblement et en majuscule

Nom du parent adhérent 1 : \_\_\_\_\_

Nom du parent adhérent 2 : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. parent 1 : \_\_\_\_\_

Tél. parent 2 : \_\_\_\_\_

Courriel parent 1 : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Conseil local de : \_\_\_\_\_

Année scolaire : 20..... / 20.....

Prénom 1 : \_\_\_\_\_

Prénom 2 : \_\_\_\_\_

Tél. portable 1 : \_\_\_\_\_

Tél. portable 2 : \_\_\_\_\_

Courriel parent 2 : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_



FCPE 06

CDPE des ALPES-MARITIMES

Conseil Départemental de Parents d'Élèves

6, rue de France

06000 NICE

Tél. : 04 93 88 50 00 - 06 50 18 90 55

Mail : [fcpe@fcpe06.org](mailto:fcpe@fcpe06.org)

Site : [www.fcpe06.org](http://www.fcpe06.org)

facebook

<https://www.facebook.com/fcpe06/>

Pour l'intérêt des enfants...

### Les enfants

Nom / Prénom	Né(e) le	École / Collège/ Lycée	Classe	Commune de l'établissement

### LA REVUE DES PARENTS

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant (6 numéros par an) 3,35 € pour les adhérents – 6,00 € pour les non-adhérents.



### Je souhaite\*

Être candidat(e) au conseil d'école  maternelle  élémentaire

Nom de l'école : \_\_\_\_\_

Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée)

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle : \_\_\_\_\_

### J'accepte de\*

Recevoir la lettre d'information électronique de la FCPE

Participer aux activités du conseil local FCPE

\* Cochez la case correspondante

### Je rejoins la FCPE

Adhésion de soutien : \_\_\_\_\_ 31,00 €  
(y compris La Revue des Parents, 3,35 € par an)

Adhésion annuelle : \_\_\_\_\_ 20,00 €  
(adhésion avec La Revue des Parents, 3,35 € par an)

Adhésion de base : \_\_\_\_\_ 16,65 €  
(adhésion sans La Revue des Parents)

Adhésion du second parent : \_\_\_\_\_ 10,00 €

Je soutiens le conseil local par un don de : \_\_\_\_\_ €

Je soutiens le conseil départemental par un don de : \_\_\_\_\_ €

TOTAL À RÉGLER : \_\_\_\_\_ €

Signature 1

Signature 2

Le règlement accompagné du bulletin complété doit être remis au conseil local ou à défaut à la FCPE départementale.

En remplissant cette adhésion je m'engage à promouvoir les valeurs de la FCPE et soutenir les actions engagées pour la défense de l'école publique.



- Les représentants des parents d'élèves FCPE siègent dans les écoles, les collèges et les lycées : conseil d'école, conseil d'administration, conseil de classe, commission éducative, conseil de discipline...
- Les représentants des parents d'élèves FCPE accompagnent les familles, dans leur relation avec les enseignants, avec les directeurs et chefs d'établissement, avec l'administration...
- Les représentants des parents d'élèves FCPE participent aux commissions municipales : projet éducatif de territoire (PEDT), commission restauration..., aux commissions départementales : MDPH, affectation, bourses, appel... et aux discussions avec les pouvoirs publics (Préfet, Recteur, Directeur académique, élus...).
- Les adhérents FCPE bénéficient de formations gratuites pour agir efficacement dans leur rôle d'élus, et de réponses personnalisées et fiables en cas de difficultés.
- La FCPE accompagne ses adhérents dans toutes les activités locales des conseils de parents d'élèves.

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et la Fédération nationale. Conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.